BUJINKAN KORYU DÔJÔ TOURCOING

BULLETIN DE REINSCRIPTION SAISON SPORTIVE 2023 / 2024

NOM

PRENOM

DATE DE NAISSANCE

LIEU DE NAISSANCE

NATIONALITE

ADRESSE

TELEPHONE

PORTABLE

EMAIL

GRADE ACTUEL ET DATE DU DERNIER PASSAGE

Demande le titre de membre de l'association dénommée BUJINKAN KORYU DOJO TOURCOING et conformément aux statuts, règlement intérieur, règle le montant de l'adhésion annuelle, qui comprend la cotisation propre à l'association, la carte fédérale F.F.S.T., l'assurance (MUTUELLE DES SPORTIFS).

NOTE : Le taux de la cotisation annuelle est fixé chaque année par l'Assemblée Générale.

Certificat médical obligatoire pour la pratique des arts martiaux et/ou de la discipline NIN JUTSU.

L'adhérent s'engage à régler la cotisation annuelle.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez- vous adresser au secrétariat de l'association

Montant adhésion annuelle 2023 / 2024 :

L'adhésion annuelle est fixée à Deux Cents euros (200,00 €) :

Cotisation annuelle : Cent Soixante Douze euros (175,00 €),

Carte fédérale F.F.S.T. : Vingt Cinq euros (25,00 €).

Je soussigné m'engage à respecter le règlement intérieur et les statuts de l'association.

En cas d’accident : personne à prévenir…………………………… Tél/Port………………………

Service des URGENCES du centre hospitalier souhaité : ………………………………………….

Lu et Approuvé, à le / / /

Signature des parents pour les mineurs Signature du membre actif